



 Conférence de la Santé et de l'Autonomie
Guadeloupe
Saint-Martin
Saint-Barthélemy

BILAN DE LA MANDATURE DE LA CONFÉRENCE DE LA SANTÉ ET DE L'AUTONOMIE



GADELOUPE, SAINT-MARTIN, SAINT-BARTHÉLEMY

2014-2021

CHIFFRES CLÉS

147



Nombre de réunions de la CSA et de ses commissions spécialisées

15



Nombre de débats organisés par les commissions spécialisées



Rencontres des CRSA Antilles-Guyane

5

Réunions



Le Ségur de la santé :



1
Enquête CSA

2014 - 2021

EDITORIAL DU PRÉSIDENT DE LA CSA



Je salue dans ce contexte le travail effectué par tous, en particulier les présidents et vice-présidents des Commissions Spécialisées qui ont été chaque année les moteurs de l'action de la CSA.

Un bilan c'est un arrêt sur la chronologie de tout le travail réalisé par les membres de la CSA, année après année. Vous trouverez dans cette synthèse les rapports d'activités, les avancées ou les difficultés rencontrées, les moyens mis en place et enfin les perspectives d'amélioration possibles à court et moyen terme.

La CSA, bien que n'étant pas « l'assemblée du dernier mot », par ses avis, les débats publics initiés et l'influence personnelle ou collective de ses membres, a pu prendre en compte nos réalités territoriales. Le contexte sanitaire dans lequel s'est déroulée la mandature ne nous a pas facilité la tâche.

Mon regret reste que l'ARS n'a pas su suffisamment se servir de la démocratie sanitaire, dans la gestion des crises successives, là je rejoins le constat unanime des présidents de CRSA au sein de la CNS.

Notre fil conducteur au cours de ces années a été de donner la parole aux usagers, de préserver leurs droits, les divers rapports et travaux de la Commission Spécialisée des Droits des Usagers CSDU en témoignent.

Faire vivre la démocratie en santé, c'est prendre bénévolement son temps pour animer, mener la réflexion au sein de la conférence des présidents, au sein de la Commission Permanente, au sein des commissions spécialisées et au sein de la plénière. C'est aussi les moyens que la direction de l'ARS met au service de la CSA à travers le Service animation territoriale en santé et démocratie sanitaire pour qu'elle accomplisse ses missions. C'est le dévouement des chefs de pôles et des agents du secrétariat que je tiens personnellement à remercier. La démocratie en santé peut encore faire de grands pas dans l'archipel de la Guadeloupe. Les travaux du Ségur de la santé me semblent être une base de travail pour la prochaine mandature. Mieux se faire connaître à travers les médias, les réseaux sociaux, les débats publics, s'inscrire fortement auprès de nombreux réseaux d'acteurs en santé, l'université, les collectivités territoriales, les parlementaires, les associations, un challenge.

Ce bilan est celui de tous ceux qui se sont investis durant cette mandature. Merci à tous.

Le Président de la CSA Guadeloupe, St Martin, St Barthélemy
Henri BERTHELOT

Retracer le bilan de cette mandature de la CSA, qui a débuté pour moi en 2014, est un exercice très particulier, compte tenu des événements sanitaires sur cette période, du contexte économique, social et environnemental, dans lesquels les travaux se sont déroulés, sur notre territoire. J'ai toujours recherché que la CSA soit un lieu d'expression des besoins en santé, afin de proposer des réponses à ces besoins, de mener des actions pour améliorer la santé des Guadeloupéens, enfin de reconsidérer et de mieux prendre en compte le médico-social.

Au cours de cette mandature les membres de la CSA ont travaillé avec deux directions générales de l'ARS, celle de Monsieur Patrice RICHARD et celle du Docteur Valérie DENUX.

Ce document vise à donner une vision de la mandature ponctuée par :

- les Programmes Régionaux de Santé PRS1 et PRS2 qui mobilisèrent toutes les instances de la CSA pour une prise en compte de nos réalités, nos problématiques, nos difficultés insulaires, nos besoins de prévention en matière de santé.
- la crise hospitalière avec l'incendie du CHU de Guadeloupe le 28 novembre 2017, qui entraîna de facto une réorganisation de l'offre de soins dans notre région.
- les rencontres inter CRSA Guadeloupe, Guyane et Martinique de 2016, 2017, 2018 et 2019 qui ont permis d'analyser les problématiques de santé communes (maladies vectorielles, prévalences des affections cardio-vasculaires, hypertension, diabète, obésité ...), afin de faire front commun et agir ensemble sur les projets régionaux de santé de nos territoires.
- la loi de modernisation du système de santé, ma santé 2022, le SEGUR de la santé, la stratégie de santé pour les Outre-mer avec la mise en avant de nos spécificités sanitaires, géographiques, humaines et organisationnelles.
- actuellement la crise sanitaire COVID-19 et sa 4e vague.

Voici les moments majeurs, au cours desquels les membres de la CSA ont apporté leurs contributions au système de santé. Au niveau régional et national, les sujets de débat n'ont donc pas manqué à la CSA. Les avis, les auto-saisines, les rapports et visites de terrain ont été nombreux. La CSA a été active pendant toute cette période, les différents acteurs qui la constituent ont vu la Guadeloupe comme un laboratoire.

SOMMAIRE

la conférence de la sante et de l'autonomie.....	P05
la commission permanente	P07
les commissions spécialisées de la csa	P08
commission spécialisée dans le domaine des droits des usagers	P09
commission spécialisée dans le domaine de la prévention	P16
la commission spécialisée pour la prise en charge et les accompagnements médico-sociaux.....	P22
la commission spécialisée pour l'organisation des soins	P29

LA CONFERENCE DE LA SANTE ET DE L'AUTONOMIE

La conférence de la santé et de l'autonomie (CSA) est un organisme consultatif composé de plusieurs collèges qui concourt, par ses avis, à la politique régionale de santé.

Sa mission fondamentale

- Aider l'ARS à prendre les décisions les plus pertinentes en ce qui concerne la définition et l'évaluation des objectifs régionaux de santé publique, mais aussi des soins en ville et à l'hôpital et au champ médico-social.
- Faire toute proposition au DGARS sur l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de la politique de santé dans la région et sur les territoires
- Émettre un avis sur le Programme Régional de Santé PRS
- Organiser en son sein l'expression des représentants des usagers du système de santé
- Organiser des débats publics sur les questions de santé de son choix
- Procéder, en lien notamment avec le Conseil Territorial de Santé (CTS), à l'évaluation, d'une part, des conditions dans lesquelles sont appliqués et respectés les droits des personnes malades et des usagers du système de santé et, d'autre part, de la qualité des prises en charge et des accompagnements.
- Se réunir plusieurs fois par an afin de faire le point sur la santé dans la région, donner son avis et proposer des solutions par rapport aux situations d'intérêt de la santé dans la région

Sa composition

Elle est composée d'une centaine de membres et se réunit plusieurs fois par an afin de faire le point sur la santé, donner son avis et proposer des solutions afin de répondre aux besoins de santé dans la région.

COMPOSITION

art D 1 4 3 2 - 2 8 à 3 0 - D 1 4 4 2 - 8

12 Collège des représentants
des collectivités territoriales

1 Collège des représentants des
conseils territoriaux de santé

10 Collège des
partenaires
sociaux

8 COLLÈGE DES ACTEURS
DE LA COHÉSION ET
DE LA PROTECTION
SOCIALES

37 COLLÈGE
DES OFFREURS
DES SERVICES DE
SANTÉ

2 COLLÈGE DE PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

= 92 92 membres
au plus ayant
voix
délibérative

2 membres suppléants
au plus pour chaque
titulaire,
à l'exception des
personnes qualifiées

1 le préfet
de région

1 le préfet délégué
de Saint-Barthélemy
et Saint-Martin

les chefs de
services de **8**
l'Etat en région

1 le directeur
général de
l'ARS

1 le président du conseil
économique, social et
environnemental régional

=

12 membres avec
voix consultative,
participant
aux différentes
formations

CSa
Conférence de la Santé et de l'Autonomie
Guadeloupe
Saint-Martin
Saint-Barthélemy

LA COMMISSION PERMANENTE

Elle exerce l'ensemble des attributions dévolues à la Conférence de Santé et de l'Autonomie (CSA).

Sa mission

- Préparer les avis rendus par la CSA sur le plan régional de santé
- Préparer le rapport d'activité
- Formuler un avis quand la consultation de la CSA implique l'avis de deux commissions spécialisées
- Préparer les éléments soumis aux débats publics
- Réaliser tous travaux entrant dans le champ de compétence de la CSA

Sa composition

La Commission Permanente est composée de 19 membres issus des 8 collèges. Elle organise et prépare les travaux de la CSA.



LES COMMISSIONS SPÉCIALISÉES DE LA CSA

COMMISSION SPÉCIALISÉE DANS LE DOMAINE DES DROITS DES USAGERS

La commission spécialisée dans le domaine des droits des usagers du système de santé s'est attachée pendant cette mandature, plus spécifiquement à évaluer la façon dont les droits des usagers sont respectés et à formuler des propositions d'actions afin d'améliorer la connaissance et le respect de ces droits.

Les droits des usagers dans le système de santé en Guadeloupe ont été impactés par différentes crises qui ont chaque fois mobilisé les membres des commissions en termes d'information des usagers, de suivi des situations et d'alertes sur les difficultés des usagers auprès des instances.

Crises environnementales

- Cyclones (Irma et Maria), sargasses, chlordécone
- Qualité de l'eau

Crise structurelle

- Incendie au CHU et évacuation des patients du CHU qui a affaibli l'offre de soins

Crises sanitaires

- Chikungunya, Zika, Covid-19 et ses variants
- Ségur de la Santé

Evolutions des pratiques dans les soins : arrivée du numérique en santé

- e-santé.fr, tour de France numérique en santé, Dossier médical partagé, e-santé,
- e-consultation
- Ateliers citoyens numériques

De 2014 à 2021 nous avons dû faire face à un certain nombre d'évolutions des pratiques dans le soin qu'il conviendra de poursuivre à accompagner lors de la prochaine mandature.

Le changement de direction à l'ARS accompagné d'un changement d'équipe et de méthodes de travail a amené les membres de la commission à s'adapter tout au long de la mandature en recherchant toujours une efficacité dans ses orientations pour garantir la prise en compte des droits des usagers à tous les niveaux du système de santé. La Commission Spécialisée dans le domaine des droits des usagers a été une avancée importante pour les usagers qui réclamaient le respect et l'application de leurs droits.



De 2014 à 2021 les instances se sont réunies régulièrement en Guadeloupe et en inter régions Guadeloupe, Martinique et Guyane

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Total
CSA	31/10/2014		05/02/2016	09/03/2017	04/04/2018	23/01/2019	17/09/2020	27/08/2021	
				29/09/2017		27/06/2019	21/10/2020	28/09/2021	
	1	0	1	2	1	3	2	1	11
Com PERMANENTE		09/04/2015	29/01/2016				06/02/2020	10/03/2021	
		26/10/2015	10/10/2021				09/03/2020	15/09/2021	
							23/04/2020		
							15/06/2020		
							19/06/2021		
							10/12/2020		
	2	2					6	1	11
Conférence des présidents		17/05/2016	26/01/2017	24/05/2018	17/01/2019	06/02/2020	25/01/2021		
		29/09/2016	07/03/2017	20/09/2018	17/04/2019	02/06/2020	06/05/2021		
			15/06/2017		17/07/2019	04/11/2020	10/05/2021		
			05/09/2017		07/11/2019		19/05/2021		
			22/09/2017				03/06/2021		
			20/11/2017				08/07/2021		
							03/08/2021		
							19/08/2021		
							27/08/2021		
		2	6	2	4	3	9		26
Rencontre CRSA Antilles-Guyane		17/06/2016	01/02/06/2017	25-26/10/2018	14-15/11/2019				4
CSOS	16/12/2014	07/05/2015	26/04/2016	16/05/2017	28/02/2018	16/04/2019	29/09/2020	09/03/2021	
	18/06/2014	23/02/2016	28/11/2017	15/05/2018	28/06/2019	27/11/2020	29/06/2021		
	22/09/2015	27/09/2016		13/12/2018	16/12/2019	15/12/2020			
	1	3	3	2	3	3	3	2	20
CS Prévention	02/12/2014	23/06/2015	14/12/2017	01/03/2018	12/03/2019	05/10/2020	29/03/2021		
		03/12/2015		14/06/2018	20/06/2019		22/07/2021		
					12/09/2019				
	1	2		1	2	3	1	2	12
CS Médico-Sociale		14/01/2015	17/10/2016		02/03/2018	11/04/2019	17/12/2020	26/03/2021	
		28/04/2015			20/03/2018	17/09/2019			
		02/12/2015			12/07/2018				
					02/10/2018				
		3	1		4	2	1	1	12
CSDU	09/12/2014	26/01/2015	05/04/2016	14/03/2017	06/02/2018	15/01/2019	21/01/2020	05/02/2021	
	12/02/2015	12/05/2016	07/07/2017	06/03/2018	26/02/2019	04/02/2020	22/03/2021		
	30/04/2015	21/10/2016	12/09/2017	22/03/2018	14/03/2019	25/06/2020	22/04/2021		
	19/06/2015	06/12/2016	14/12/2017	29/05/2018	01/07/2019	27/07/2020	20/05/2021		
	02/07/2015			18/09/2018	10/09/2019	08/09/2020			
	22/10/2015			11/12/2018	10/12/2019	01/10/2020			
						16/10/2020			
Rencontres RU				20/06/2018	12/02/2019	11/02/2020	23/06/2021		
					05/11/2019	09/07/2020			
	1	7	4	4	7	8	9	5	45

NOMBRE DE REUNIONS MANDATURE 2014-2021	
CSA	11
Commission Permanente	11
Conférence des présidents	26
RENCONTRE CRSA Antilles-Guyane	4
CSOS	20
CS Prévention	12
CS Médico-Sociale	12
CSDU	45



Sa mission

La commission a pour mission principale d'élaborer un rapport spécifique annuel sur l'évaluation des conditions dans lesquelles sont appliqués et respectés les droits des usagers du système de santé, de l'égalité d'accès aux services de santé et de la qualité des prises en charge dans les domaines sanitaire et médico-social.

Au-delà du rapport annuel sur les droits des usagers du système de santé, les membres de la commission ont souhaité être mobilisés sur toutes les questions touchant au respect des droits des usagers dans les domaines du sanitaire, du médico-social et du domicile.

La Commission Spécialisée dans le domaine des droits des usagers a été une avancée importante pour les usagers qui réclamaient le respect et l'application de leurs droits.

Sa composition

La commission est composée de 12 membres actifs, appartenant à sept collèges : représentants des collectivités territoriales, des usagers de service de santé ou médico-sociaux, du Conseil Territorial de Santé, des partenaires sociaux, des acteurs de la cohésion et de la protection sociales, des acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé, des offreurs des services de santé.

Les Présidences de la commission

La commission spécialisée des droits des usagers du système de santé a connu deux présidents qui se sont engagés auprès des usagers et des professionnels pour la connaissance et le respect des droits des usagers dans les hôpitaux, les cliniques, mais aussi dans les établissements médico sociaux et au domicile. La commission a fonctionné régulièrement sous l'impulsion de ces deux présidents au cours de cette mandature.



M. JACQUES HENRY A ÉTÉ LE PREMIER PRÉSIDENT DE LA COMMISSION, DE DÉCEMBRE 2014 À JUIN 2017

Je témoigne, en tant qu'ancien président, de la qualité de l'accompagnement du pôle stratégie de l'ARS dont la commission a bénéficié tant sur le plan humain qu'organisationnel et financier.

Si réglementairement le rôle de cette commission se résume à produire un rapport annuel sur le respect des droits des usagers dans les établissements de soins, nous avons pu très vite dépasser ces limites en réalisant des actions concrètes :

- Des enquêtes sur la satisfaction des usagers dans les services de soins mais aussi dans le médico-social,

- La participation avec le Service de Cardiologie du docteur HEDREVILLE à des opérations de sensibilisation sur l'accident vasculaire cérébral dans plusieurs communes de Guadeloupe, opérations couronnées de succès grâce à la participation de nombreux professionnels libéraux, des maires et conseillers des villes mais aussi d'un public nombreux,

- De nombreuses conférences/débats qui ont notamment permis de faire remonter vers les instances décisionnaires les dysfonctionnements rapportés, afin d'effectuer les mesures correctives,

- Des réunions de retour sur expériences avec les représentants des usagers des établissements de santé et médico-sociaux, qui nous ont permis d'élaborer des rapports exhaustifs sur le fonction-

nement des commissions dans les établissements, de sensibiliser les responsables sur ces doléances et d'apporter des améliorations sur le respect des droits des usagers.

La commission spécialisée dans le domaine des droits des usagers a pleinement joué son rôle et a confirmé, s'il était nécessaire, que la place des usagers était bien indispensable, aux côtés des soignants pour une meilleure prise en soins des usagers du système de santé.

Tout cela n'aurait pas été possible sans l'engagement bénévole des membres de la commission et la convergence d'idées qui a permis de mettre en œuvre ces actions.



DE MARS 2017 À SEPTEMBRE 2021 MME ODILE LIN A PRIS LE RELAIS,

après avoir été vice-présidente de M. HENRY dès 2014. Elle a assuré la présidence de la commission de 2017 jusqu'à ce jour. Deux autres membres ont assuré la vice-présidence durant cette période : Mme Nicole GALOU-CORNANO et M. Alain KANCEL.

La loi du 4 mars 2002, a permis de garantir des droits aux usagers du système de santé. Tant dans l'approche individuelle, de façon à ce que la volonté de la personne soit respectée dans l'accès à l'information, le consentement, l'accès au dossier médical ou la réparation des accidents médicaux, que dans l'approche collective, qui envisage, notamment, la participation des usagers dans les instances de santé. C'est cet ensemble de droits collectifs et individuels qui est compris aujourd'hui par tous dans la formule « démocratie sanitaire » qui a marqué son temps. Définir la démocratie sanitaire collectivement en Guadeloupe et dans les îles du Nord n'a pas été chose simple en 2014.

Il aurait été intéressant que chaque usager du système de santé à un moment de sa vie contribue à faire avancer cette mission complexe. La collaboration des citoyens sans mandat est en cela une première avancée.

Les actions phares réalisées

Réalisation d'enquêtes

Afin de toujours mieux connaître les besoins des usagers en matière de soins, la commission a commandé ou réalisé un certain nombre de travaux d'enquête :

- 2015 Enquête de satisfaction des usagers pris en charge dans des structures sanitaires
- 2016 Enquête de satisfaction auprès des usagers de la qualité de leur prise en charge en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
- Enquête de satisfaction auprès des représentants des usagers
- Enquête sur les citoyens et le numérique

Débats publics, tables rondes et atelier

La commission a tenu à toujours donner la parole sur les difficultés et besoins des usagers, à informer pour favoriser le respect des droits des usagers dans l'archipel guadeloupéen

- 2016 « De l'évolution de la démocratie sanitaire aux droits des usagers de la santé et du médico-social »
- 2016 « L'accès aux soins et à la santé des personnes handicapées »
- des débats publics :
- 2017 deux débats : la démocratie sanitaire et la bientraitance

2018

SEMAINE NATIONALE DES RETRAITES ET DES PERSONNES AGEES

« A TOUT AGE : FAIRE CITOYEN »

3 Octobre 2017
EPHAD
Soteyanou

Semaine Bleue

6 Octobre 2017
Médiathèque
de Lamentin



Cinq thèmes de débats : la chlordécone, les sargasses, la bientraitance de la personne âgée (promotion des films réalisés par l'ORAQS-971), la fin de vie, si nous en parlions, les directives anticipées



2018



chlordécone, sargasses, bientraitance

Groupes de travail et travaux collaboratifs

Les membres des commissions ont participé ou co-piloté différents groupes de travail auprès de l'ARS dans le cadre du :

- Projet Régional de Santé 1 et 2, Parcours de soins personnes âgées/personnes handicapées
- Semaine de la sécurité des soins
- ORAQS-971 (Organisation régionale d'appui à la qualité des soins et la sécurité des patients), travaux sur la bientraitance ordinaire
- EREGIN (Espace de Réflexion Ethique de Guadeloupe et des Iles du Nord) pour le développement de la réflexion éthique afin d'apporter un éclairage si besoin aux professionnels en qualité de personnes ressources.
- Groupe de travail permanent sur les droits des usagers de la Conférence Nationale de la Santé
- Ligue contre le cancer
- Association AIDES

Collaboration avec les représentants des usagers des établissements de santé et médico-sociaux 2 rencontres annuelles ont été institutionnalisées au fil du temps et ont donné lieu à des échanges, de l'information, une montée en compétence des représentants des usagers (sanitaire et médico-social), notamment sur les thèmes gestion des plaintes/inspection-contrôle...

2019

Ateliers droits des usagers

8H30 - 13H
Samedi 28 Septembre 2019

- INVITATION -
Centre culturel SONIS
Rond-point IGNACE LES ABYMES

La sortie d'hospitalisation
Sorti l'hôpital... et après ?



1er rendez-vous
Venez nombreux vous exprimer
Animation : YÉMOUMA



animation d'un atelier droits des usagers sur « la sortie d'hospitalisation, et après ? »

2019



2021



Actions spécifiques

- Participation à des réunions de travail à « France Assos Santé Guadeloupe »
- 2015 Participation aux journées santé organisée par le GIP RASPEG (Réseaux et Actions de Santé Publique En Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy)
- 2015 Participation aux journées caribéennes sur l'insuffisance cardiaque
- 2019 Interventions lors de la manifestation « les associations et les professionnels de santé au service des patients atteints de cancer », conférence sur les droits des usagers lors du 60ième anniversaire de l'ALEFPA (Association Laïque pour l'Éducation, la Formation, la Prévention et l'Autonomie), participation au Comité Régional du Plan d'Accès aux Soins (CoRéPAS) de Guadeloupe
- 2020 Elaboration d'un répertoire des usagers des Commissions Des Usagers et des Conseils de Vie Sociale
- 2021 Conception et publication d'un livret pédagogique sur le rôle et les missions du Conseil de Vie Sociale, et d'une affiche pour la promotion dans les établissements médico-sociaux du Conseil de Vie Sociale, Intervention dans l'émission télévisée « 1,2,3 santé », conception et publication de fiches sur les droits des usagers
- Gestion de dossiers divers relatifs à la défense des droits des usagers
- Film « la sortie d'hospitalisation, et après ? » réalisé lors de l'atelier sur les droits des usagers qui s'est tenu en septembre 2019. Ce film sera finalisé à la fin du prochain semestre et sera notamment diffusé lors des ateliers prévus sur cette même thématique courant 2022.
- Elaboration d'un plan de communication pluriannuel « droits des usagers du système de santé »,
- Les citoyens et le numérique en santé : la CSDU a travaillé sur ce sujet et lancé une enquête auprès d'un panel de patients afin de déterminer leur perception de l'usage du numérique dans le domaine de la santé.

2019 conférence sur les droits des usagers à l'Alefpa



Les difficultés rencontrées

Notre action en faveur de la population de la Guadeloupe, de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin aurait pu être renforcée par un travail en inter commission qu'il convient de développer. La succession des crises sur le territoire, sur une période aussi courte, n'a pas toujours permis à la commission d'être mobilisée de façon préventive.

La démocratie sanitaire et les droits des usagers restent à être promus au niveau des instances publiques, politiques mais également au sein de l'ARS.

Les perspectives pour la commission

Aujourd'hui les droits des usagers risquent d'être en danger dans le système de santé de par la raréfaction des moyens (désert médical ...).

La crise sociétale actuelle autour de la qualité de l'eau, la chlordécone, les sargasses, les épidémies, nécessite une implication encore plus forte de la commission afin de faire connaître et respecter les droits des usagers.

Il apparait nécessaire de poursuivre les réflexions pour la création d'une maison des usagers à proximité du Centre Hospitalier Universitaire afin de mettre en œuvre une synergie entre les commissions spécialisées (prévention, médico-social, soins et droits des usagers).

COMMISSION SPÉCIALISÉE DANS LE DOMAINE DE LA PRÉVENTION

Sa mission

La commission spécialisée prévention contribue à la définition et à la mise en œuvre de la politique régionale de prévention.

Elle travaille en lien avec la commission de coordination compétente dans le secteur de la prévention pour assurer la complémentarité des actions de prévention et de promotion de la santé et la cohérence de leur financement. Son périmètre de compétence couvre également le champ de la veille et de la sécurité sanitaires. Elle émet un avis sur le projet de schéma régional de prévention, sur sa révision, son suivi et les résultats de son évaluation et formule toute proposition sur la politique régionale de prévention, notamment pour réduire les inégalités sociales et géographiques de santé dans la région

Sa composition

La commission spécialisée prévention est composée de 33 membres.

Les Présidences de la commission

La commission spécialisée prévention a connu trois présidents qui ont apporté leur vision et leurs expériences à la démocratie en santé et aux enjeux de la prévention et de la promotion de la santé sur le territoire de la Guadeloupe de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy.



DE DÉCEMBRE 2014 À FÉVRIER 2018, MME KETTY KARAM FISHER A ÉTÉ LA PREMIÈRE PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION SPÉCIALISÉE PRÉVENTION.

Les difficultés ultra-marines pour la mise en application des directives nationales sur nos territoires pouvaient représenter des thèmes particulièrement intéressants pour les membres impliqués, à plusieurs niveaux dans la société guadeloupéenne. Les témoignages et exposés sur les difficultés de nos populations en matière de dépistage, d'accès aux soins, à la santé, d'inégalités sociales, nous ont amenés à orienter les travaux principalement vers les problématiques liées à :

- l'obésité,
- le diabète,
- l'HTA avec la forte implication des agences et instituts (enquête Kannari, programme JAJA, ORSAG, IREPS)
- aux cancers dans le cadre du plan cancer 3 qui mettait l'accent, entre autres, sur la prévention avec le développement des programmes de dépistages organisés déjà mis en place dès 2003, pour le sein et 2008 pour le

cancer colo rectal, et destinés à une population de 50 à 74 ans. Une demande d'adaptation à nos spécificités locales avait été formulée pour un abaissement de l'âge pour le cancer du sein, demande de dépistage du cancer de la prostate.

Le développement de ces thèmes faisant suite aux débats publics de janvier 2014 organisés dans le cadre de la Stratégie Nationale de Santé dans son volet Outre-Mer.

- La signature de Contrats Locaux de Santé (CLS) avec certaines collectivités a permis d'aborder les questions de prévention au plus près des populations et de développer de nouveaux modes de communication. A noter que dans les Iles du Nord, le C.L.S. a abouti à la création d'une Maison des Ados/Espaces Santé Jeunes inaugurée par Monsieur le Directeur de l'ARS en novembre 2015.

“

- La santé sexuelle. Ce volet a occupé une large part des travaux de la commission mobilisée depuis plusieurs années sur les questions liées au SIDA sous la coordination de la COREVIH. L'évolution de la législation et l'information à porter aux différents publics, plus particulièrement aux jeunes, nous ont amenés à développer une nouvelle dynamique avec l'Éducation Nationale, dans les quartiers (financement d'un Bus pour « aller vers ») à intensifier des actions ciblées de communication avec les associations de terrain (campagne mondiale contre le SIDA, semaine caribéenne de dépistage...) La cible s'est étendue aux Infections Sexuellement Transmissibles, aux grossesses précoces et pas seulement au VIH SIDA. A noter la création d'une application en santé sexuelle par l'Espace Santé Jeunes de Saint Martin financée par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

- La santé environnementale avec un accent sur les difficultés à régler le problème des sargasses.

- Les participations aux travaux du Projet Régional de Santé de deuxième génération (2018/2022) pour la Guadeloupe et les îles du Nord, objet de l'arrêté du 5 juillet 2018. Ce document a été redéfini par la loi de moder-

nisation du système de santé, en date du 26 janvier 2016 et comporte un Cadre d'Orientation Stratégique (COS), un Schéma Régional de Santé (SRS), un Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins des plus démunis (PRAPS) Par ailleurs, les membres de la Commission ont été impliqués dans la pétition citoyenne pour la création du Centre d'Imagerie Moléculaire de la Guadeloupe et l'installation d'un cyclotron courant 2016

Cette énumération est évidemment incomplète. En effet, toutes les actions issues et orientées par les travaux de la Commission, ne sont pas citées.

La Commission Spécialisée « Prévention » a pu mener ses missions grâce à l'accompagnement et la supervision de la Référente /ARS, Madame le Docteur Florelle BRADAMANTIS. Compétente, rigoureuse, disponible et très impliquée sur le terrain, elle a fait preuve de pédagogie pour amener les membres de la Commission à adopter les positions les plus justes pour notre territoire, en toute connaissance. Je tiens à lui adresser, ainsi qu'à son adjoint Lionel BOULON tous nos remerciements pour leur implication.

”

“



DE JUIN 2018 À MARS 2021 MME GENEVIÈVE BRUNO FUT LA 2ÈME PRÉSIDENTE DE LA MANDATURE.

Le 14 juin 2018, Mme BRUNO Geneviève a pris le relais de Mme Ketty KARAM, en qualité de présidente de la commission spécialisée prévention. Elle acceptait cette responsabilité pour trois raisons principales :

- L'engagement en qualité de présidente de l'observatoire régional de la santé de Guadeloupe (ORSAG)
- Mettre à profit de la démocratie en santé son expérience et son parcours professionnel dans le cadre de la formation en soins infirmiers
- Mettre à profit sa disponibilité

Ces raisons ont permis d'apporter, de 2014 à 2021, sa contribution à cette commission dont la présence au sein de la CSA est incontournable à plus d'un titre.

- La prévention en matière de santé est l'un des défis majeurs d'une politique sanitaire encore trop centrée selon elle sur le curatif.
- Son constat que les inégalités sociales et régionales d'accès à la santé persistent.

• Son désir de mieux prendre en compte l'impact de l'environnement et des conditions de vie et la nécessité d'apporter des réponses aux nouveaux défis sanitaires : progression des maladies chroniques, niveau élevé des addictions et une forte consommation de médicaments

Par conséquent les principales préconisations définies au sein de la commission spécialisée prévention s'orientaient vers l'initiation et la diffusion d'une culture collective de la prévention.

La commission s'est impliquée dans les travaux relatifs à la réalisation du PRAPS qui doit s'imposer comme un document pour l'ARS et ses partenaires pour les cinq prochaines années 2018/2023, selon trois axes d'intervention.

- Favoriser l'accès aux droits et aux soins des publics éloignés du système de soins
- Développer le repérage et l'accompagnement adapté des publics précaires
- Développer des actions de formations, d'informations pour les professionnels

”



Conférence du Docteur Pierre BENGHOZI « les grossesses précoces »

L'action proposée par la commission prévention est motivée par la mise en œuvre de la stratégie nationale de santé sexuelle qui vise les quatre objectifs suivants :

- Objectif 1 : Éduquer les jeunes à la sexualité, à la santé sexuelle, et aux relations entre les personnes
- Objectif 2 : Améliorer l'information en santé sexuelle, en utilisant les nouveaux outils de communication,
- Objectif 3 : Renforcer la formation en santé sexuelle des professionnels de santé, du médico-social, de l'éducation et de la justice, et des médias intervenant dans le champ de la santé sexuelle et de l'éducation à la sexualité,
- Objectif 4 : Renforcer les compétences des parents.

Conférence-débat nocturne avec (sociologue, médecin généraliste, nutritionniste)

Cette conférence a permis de partager et de sensibiliser les familles sur l'obésité et de diabète, et de leur présenter les atouts des ressources disponibles sur le territoire grâce à l'intervention des experts sur les thématiques relatives à la santé obésité et diabète.



D'AVRIL 2021 À SEPTEMBRE 2021
RAOUL LEGBA, DIRECTEUR ADJOINT DE L'IREPS,
A ÉTÉ LE 3^{ÈME} PRÉSIDENT DE LA MANDATURE ALAIN
BRAVO, VICE-PRÉSIDENT, PRÉSIDENT DE FRANCE REIN
GUADELOUPE.

Le premier chantier a été de lancer une consultation des membres de la commission dès l'élection du nouveau président et de son vice-président. Cette consultation avait pour objectif de

- Remobiliser les membres de la commission prévention de la CSA
- Partager une culture commune autour de la prévention et de la promotion de la santé
- Outiller sur les fondamentaux en prévention et promotion de la santé
- Renforcer notre rôle d'acteurs de la démocratie sanitaire sur le territoire
- Construire un plan d'action de la commission
- Rendre visibles nos actions

Les résultats de cette consultation donnent clairement une feuille de route à la prochaine mandature en matière de prévention et de promotion de la santé.

Le deuxième chantier a été celui de la formation des membres de la commission. En effet le renforcement des compétences des membres permettra de redonner des outils pour faciliter leur travail de mobilisation de la population sur les questions de santé du territoire. Une formation sur « la promotion de la santé par l'action sur les déterminants dans une perspective de réduction des inégalités » a ainsi été mise en place et animée par l'EHESP.

Le troisième chantier sera une participation active aux différentes instances et réunions de la conférence des présidents. Elle nous a permis d'accompagner une synergie d'actions avec la conférence des présidents notamment autour de la question de la covid-19.

Cette fin de mandature aura été traversée par une crise sanitaire sans précédente avec des conséquences lourdes pour la Guadeloupe et les îles du Nord. Des regrets se sont exprimés au sein de l'opinion publique nationale et locale quant à la perte de confiance dans les autorités qui définissent les stratégies de santé au niveau national et dans la science. Cette perte de confiance et la défiance qui s'en est suivie a eu pour conséquences la contestation des décisions politiques, l'expression plus ou moins violente des désaccords, le ralentissement ou blocage des mesures sanitaires prises, avec pour corollaire l'aggravation des indicateurs sanitaires. Dans ce contexte, la démocratie sanitaire a un rôle important à jouer pour favoriser ce pont entre la population et les politiques de santé. C'est donc dans ce contexte qu'il faudra réinventer la démocratie en santé, réconcilier la santé individuelle et la santé collective et retrouver ce qui fait sens dans une communauté.

Cette expérience nous aura permis de réfléchir et d'envisager, de nouvelles modalités de participation des acteurs de la démocratie en santé, qui impliquent encore plus, la population, la société civile, les communautés, les associations à divers niveaux pour être le relais des aspirations profondes en matière de santé de la population.

Les actions phares réalisées

Plusieurs actions ont été réalisées au cours de cette mandature.

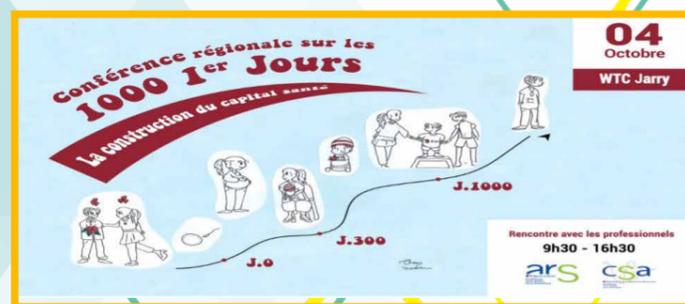
Les plus importantes sur la mandature sont les suivantes :

- 1- Table ronde sur les grossesses précoces, du 19 au 21 décembre 2017
- 2- Conférence débat sur la nutrition « diabésité » le 14 Avril 2019
- 3- Conférence sur les 1000 1ers jours » 4 et 5 Octobre 2019
- 4- Lancement d'une enquête de recueil des besoins des membres de la commission
- 5- Organisation d'une formation sur « la promotion de la santé par l'action sur les déterminants dans une perspective de réduction des inégalités » dispensée par l'EHESP. Cette formation a avait pour objectif de renforcer d'appuyer les compétences des membres de la commission.

Conférence Les 1000 premiers jours, la construction du capital santé.

Cette action s'est déroulée les 4 et 5 octobre 2019. La coordination a été assurée par Marielle FAROUIL, sage-femme, chargée de mission de périnatalité à l'ARS. Avec les interventions du Pr Laurent STORME, pédiatre néonatalogiste, membre de la commission d'experts 1000 premiers jours installée à l'Elysée.

- Vendredi 04 octobre de 09h30 à 16h30 : conférence-débat pour les professionnels (médecins, pédiatres, gynécologues, sages-femmes, puéricultrices, auxiliaires de puériculture, psychologue, assistants du service social, PMI, assistantes maternelles, personnel de crèches, diététiciennes...)
- Samedi 05 octobre de 9h30 à 13h : Conférence-débat pour le grand public avec tenue d'un atelier culinaire à destination des parents des très jeunes enfants.



Financement pour la réalisation du tournage de la série d'émissions « Les îles de Guadeloupe à la trace Saison 3 » - série de 37 courts métrages dont l'objectif est de promouvoir l'activité physique en valorisant le patrimoine éco-touristique de la région. La saison 3 de cette série a été axée sur les publics fragiles (personnes en situation de surpoids, publics seniors, personnes en situation de handicap, etc...) et co-financée par le conseil départemental.

Les difficultés rencontrées

- Calendrier court pour la réalisation des programmes prévus
- Le manque d'autonomie de fonctionnement de la CSA et donc des commissions avec des ressources humaines et logistiques dédiées, un budget, des possibilités d'assurer une communication adaptée.
- Le manque de local pour tenir des permanences physiques.

Les perspectives pour la commission

Il faut saluer la richesse des débats de chaque séance, toutefois, il semble nécessaire d'améliorer la participation et l'implication des membres de la commission pour parvenir à des propositions concrètes et réalisables d'actions répondant aux enjeux de santé du territoire.

Les citoyens doivent être informés des dispositifs mis à leur disposition pour prendre soin de leur santé, et devenir auteurs et acteurs de leurs vies. Il me semble indispensable de rendre visible au bénéfice des jeunes adultes dans les communes ou groupement de communes, les actions déjà initiées par la CSP.

Par ailleurs, la commission devra poursuivre les chantiers entamés et apporter sa contribution à la réalisation des sept orientations stratégiques du nouveau Programme Régional de Santé en s'appuyant sur la réalité de notre territoire, (y compris les points spécifiques pour les collectivités d'Outre-Mer de Saint Martin et Saint Barthélemy).

Dans la situation actuelle, la prévention doit permettre à chacun de pouvoir se retrouver, retrouver ses repères, saisir des espaces de dialogue, favoriser l'expression citoyenne, co-construire des réponses au niveau local ...bref investir tous les champs de la démocratie.

Le nouveau défi de la commission sera de réinvestir les lieux de vie, avec des actions de proximité pour remonter les préoccupations des populations en matière de santé et faire un plaidoyer pour que les politiques publiques agissent en amont sur les déterminants de la santé des Guadeloupéens pour réduire les inégalités sociales de la santé... il en va de la survie de la démocratie.

LA COMMISSION SPECIALISEE POUR LA PRISE EN CHARGE ET LES ACCOMPAGNEMENTS MEDICO-SOCIAUX

Elle s'attache plus spécifiquement à formuler des avis sur les besoins et les priorités d'action dans le champ médico-social, qu'il s'agisse des personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie.

Sa mission

- Contribue à l'évaluation des besoins médico-sociaux et analyse de leur évolution
- Propose à l'assemblée plénière des priorités pour l'action médico-sociale
- Emet un avis sur le projet de schéma régional de l'organisation médico-sociale
- Emet un avis sur l'élaboration et l'actualisation du programme régional d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie (PRIAC)
- Formule toute proposition sur les conditions d'accès des personnes handicapées et en perte d'autonomie aux services médico-sociaux, sur la qualité des accompagnements et prises en charge médico-sociaux et sur les principes de contractualisation de l'ARS avec les professionnels, établissements, services, associations et autres services publics
- Elabore un rapport d'activité tous les quatre ans

Sa composition

La commission spécialisée prévention est composée de 33 membres.



Les présidences de la commission

Durant la mandature, 3 présidents se sont succédés : Mme Elvire EDOUARD-DURIZOT, le Dr Roberte HAMOUSIN METREGISTRE et M. Serge DOYON.

De 2014 à 2017, nous devons saluer le travail qui a pu être réalisé dans des conditions particulièrement difficiles. Notre action a pris la forme de réunions de travail où le médico-social a été peu présent au bénéfice de rencontres concernant le secteur sanitaire. Le médico-social n'ayant pas été la priorité dans le plan régional de santé, cela aura découragé notre première présidente. Sous cette présidence de Mme Elvire EDOUARD-DURIZOT a cependant été organisé un séminaire de formation des administrateurs d'établissements sociaux et médico-sociaux.

Nous avons donc avec toute l'équipe du médico-social essayé de nous organiser, de travailler autrement, afin de responsabiliser chaque membre de notre commission, la plupart, membres actifs d'associations. Nous avons eu la chance d'avoir, à nos côtés, en tant que personne qualifiée Madame Danielle DEVILLERS.

De 2018 à 2020, sous la présidence du Dr Roberte HAMOUSIN METREGISTRE, nous avons mis en place une nouvelle méthode de travail avec le directeur de pôle de l'époque M. Patrice RENIA. Préparation de toutes les réunions après avoir obtenu l'adhésion des membres pour l'établissement de l'ordre du jour.

Premier temps fort : échange entre la présidente, le vice-président et le directeur du pôle précité sur les thématiques prioritaires du secteur médico-social et conduite à tenir.

Mise en place des calendriers de réunion pour chaque année distincte 2018, 2019, 2020.

Nous avons au cours de cette période effectué un travail fort intéressant sur les sujets suivants :

- Présentation du projet du Plan Régional de la Santé 2ème génération (PRS2)
- Bilan de l'évolution de l'offre médico-sociale et les perspectives.
- Echange avec la DGARS sur l'approche du médico-social (nécessité pour elle de décloisonner le médico-social du sanitaire et de la prise en charge de ville des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, les nombreuses difficultés rencontrées pour cette prise en charge, suggestion de la mise en place d'un passeport médico-social qui aiderait à naviguer à l'intérieur des filières).
- Présentation du projet de la filière gériatrique par le Pr TABUE.
- Présentation et avancées sur la démarche CPOM engagée par l'ARS en déclinaison des textes et dans le cadre de la transformation de l'offre médico-sociale et des nouvelles modalités de financement des établissements et structures médico-sociales
- Présentation du Plan autisme et des travaux engagés pour sa mise en œuvre au niveau régional.
- Présentation du plan ONDAM (POMS)

- Présentation des campagnes budgétaires (POMS)
- Constitution des groupes de travail thématiques :

Après discussion, 3 groupes de travail ont été constitués :

Un groupe de travail « Personnes Âgées », Responsable Mme Emmanuela SAINT-CLAIR
Thématiques proposées : Gouvernance des ESMS, mutualisation des achats, accessibilité des personnes âgées aux lieux de vie (transports), maintien du lien social pour les PA au domicile ou en institutions.

Un groupe de travail « Personnes Handicapées », Responsable Mr MICHEL SANDOZ :
Thématiques proposées : gouvernance des établissements et structures médico-sociales (ESMS), la bientraitance en ESMS, accompagnement des PH vieillissantes, Intégration Scolaire et Professionnelle des PH, accessibilité aux soins des PH, accessibilité des PH aux lieux de vie (transport, aménagement urbain) .

Un groupe de travail « Personnes à Difficultés Spécifiques », Responsable M. Didier MARCHEGUAY
Thématiques proposées : accessibilité aux soins pour les personnes en difficultés spécifiques, mise en place d'une filière, prise en charge des addictions chez les séniors.

Il est à noter que seul le groupe de travail « Personnes Agées » s'est réuni en 2019 et a informé les autres membres de la CSMS sur l'avancée de ses travaux lors de la séance de travail du 17 septembre 2019. La responsable a envoyé un compte rendu du travail effectué au service concerné.

Les autres actions effectuées et autres points positifs :

Participation de la présidente, du vice-président et autres membres de la CSMS à toutes les réunions des autres commissions et à d'autres réunions organisées sur différentes thématiques au titre de notre fonction au sein de la CSMS.

Visites des URGENCES du CHU, du CHBT, réunion de travail et visite de l'EPSM de Saint-Claude.

Proposition de « citoyens sans mandat » à la commission CSMS : 2 personnes ont été retenues, ensuite rencontre et formation en vue de leur intégration au sein de la commission et voire aux groupes de travail.

Participation aux travaux « SEGUR DE LA SANTE »

Intervention, soutien et accompagnement de la présidente et du vice-président pendant le confinement dû à la crise sanitaire auprès des familles d'usagers en situation de handicap, et des personnes âgées isolées. (Distribution de repas par des prestataires agréments, achats divers, etc....)

Partenariat sur des thématiques avec le CROIH (Centre de Ressources et Observatoire des Inadaptations et Handicaps) de L'URIOPS :

- La dynamique des personnes en situation de handicap âgées en Guadeloupe,
- La fragilité des personnes âgées
- Les personnes âgées isolées.

ANNEE 2021

Rencontre avec la nouvelle direction du secteur médico-social au sein de L'ARS.
Présentation de la nouvelle référente en la personne de Mme Evodie CLAUDE. Démission de Madame le Docteur Roberte HAMOUSIN METREGISTE, de la présidence.

Réunion de travail de la CSMS à Bisdary Gourbeyre le 26/03/2021 avec un temps fort : l'élection de la présidence et de la vice-présidence.

Ont été élus à ces fonctions :

- M. DOYON Serge en qualité de Président,
- Mme Emmanuela SAINT-CLAIR en qualité de Vice-Présidente.

Un bilan des années précédentes 2019/2020 a été présenté ce jour.
La question de la réactivation des groupes de travail a été à nouveau posée.
Un calendrier de réunions a été établi et validé pour l'année ainsi qu'un programme d'actions.

Une seule réunion en présentiel a pu se tenir compte tenu de la crise sanitaire, cependant le président et la vice-présidente ont participé à des réunions des présidents et vice-présidents en visio-conférence.

De nombreux échanges téléphoniques entre le président et la vice-présidente, dans un premier temps, ensuite avec des membres de la CSMS y compris avec les citoyens sans mandat ont eu lieu avec des propositions et suggestions pertinentes.

Le 17/06/2021 une visite sur le terrain de la CSMS à la rencontre du SSIAD DOU MANMAN à Sainte-Rose, de L'EHPAD NOU GRAN MOUN et du CHCBE (Centre Hospitalier de Capesterre Belle Eau) a eu lieu en présence du président de la CSA M. Henri BERTHELOT, du président de la CS Prévention M. Raoul LEGBA et des représentants des usagers.

Un compte rendu de cette visite a été adressé au service concerné.

Les difficultés rencontrées

De nombreuses difficultés rencontrées : impossibilité pour les 2 autres groupes de travail de trouver une salle pour se réunir malgré plusieurs tentatives d'où un découragement constaté et un manque de motivation qui a suivi et qui s'est installé malgré la réactivation, les relances et le soutien de la présidente et du vice-président de la CSMS.

Difficultés rencontrées en matière de connaissance du nombre de personnes handicapées, des typologies de handicaps, et de la localisation des PH sur le territoire lié aux dysfonctionnements de la MDPH.

La non-tenue des réunions prévues s'expliquant d'une part par des contraintes d'agenda en juin 2019 et d'autre part par la réorganisation de l'ARS en novembre 2019.

Il y a eu une période de flottement n'ayant eu pas de référent pour poursuivre le travail commencé.

Ensuite est arrivée la crise sanitaire qui nous a obligé tous à fonctionner autrement, ce qui n'a pas été pratique et évident pour certains membres.

Certaines visites de terrain programmées non effectuées à cause de la crise sanitaire. Par rapport à cette situation sanitaire, la présidente a dû démissionner, d'où nouvelle élection (président, et vice-présidente).

Les perspectives pour la commission

- Une véritable prise en compte des besoins du secteur médico-social et une prise en charge effective
- Dresser une cartographie des établissements médico-sociaux (Guadeloupe, Saint Martin, Saint Barthélemy).
- Une mutualisation des actions avec les autres commissions à partir de séances de travail inter-commission, notamment avec la commission spécialisée des Droits des Usagers.
- Une forte implication des membres de la CSMS moyennant une bonne coordination des techniciens de l'ARS
- Des échanges plus réguliers avec les responsables des ESMS et autres organismes du secteur y compris les associations ayant en charge des personnes en situation de handicap toutes typologies confondues.
- Des visites programmées sur le terrain à la rencontre des usagers.

- Vérifier l'accessibilité des lieux publics.
- Accompagnement au plus près des établissements et des structures.
- Travailler en partenariat avec les institutions (l'URIOPS, l'IREPS, le CROIH, etc...).
- Revoir avec la MDPH les statistiques par handicaps et par âge.
- Établir une étude prospective des besoins en éducateurs, psychologues, orthophonistes, médecins psychiatres, psychomotriciens, etc., et sensibiliser les jeunes à ces différents métiers.
- Permettre une véritable et meilleure accessibilité des PH aux soins.
- Développement et contrôle de l'intégration des PH dans le milieu scolaire et professionnel tout particulièrement.
- Consolider le système éducatif des sourds-muets.
- Poursuivre le développement des HAD (Hospitalisation à domicile).
- Favoriser la socialisation et l'inclusion :
 - En milieu scolaire
 - Dans le secteur professionnel
 - En milieu urbain (appartements adaptés)
 - Augmenter les transports adaptés
- Enrichir l'offre de soin :
 - Centre d'hébergement d'urgence dans le cadre le cadre de population spécifique
 - Centre de traitement et de réhabilitation dans le cadre des addictions.
 - Centre de rééducation pour enfants infirmes moteur-cérébraux (Institut d'éducation motrice)
 - Maison de retraite spécifique pour les personnes en situation de handicap.

En guise de conclusion, les présidents(es) et vice-présidents(es), ainsi que l'ensemble des membres de la commission remercient les équipes de l'ARS (avec une attention toute particulière pour Monsieur Patrice RENIA pour son dévouement et son implication), les collègues des autres commissions ainsi que Monsieur le président de la CSA pour leur dévouement à la cause du médico-social, du sanitaire et du social.

“



**D'AVRIL 2021 À SEPTEMBRE 2021
SERGE DOYON VICE-PRÉSIDENT DE 2018 À AVRIL 2021
ET PRÉSIDENT DEPUIS.**

Particulièrement concerné par le secteur du handicap, face à la détresse des familles, les carences et manquements constatés dans le secteur médico-social, j'ai été tout naturellement désigné pour faire partie de la commission spécialisée accompagnements médico-sociaux au sein de L'ARS de Guadeloupe Saint Martin et Saint Barthélemy.

En effet en ma qualité de membre actif au sein du conseil d'administration de diverses structures ayant pour mission d'accompagner et de prendre en charge des usagers en situation de handicap y compris des personnes âgées et celles en difficultés spécifiques, j'ai accepté d'être membre bénévole au sein de cette commission spécialisée, représentant l'association AGSPH.

Cette mandature fut pour moi une belle expérience, les échanges ont été très fructueux entre les différentes commissions y compris avec les administratifs, techniciens et la direction de l'ARS.

Cela m'a permis de faire connaissance de personnes intéressantes quelles que soient leurs fonctions et de pouvoir échanger sur des thématiques diverses.

Le secteur médico-social est un secteur très vaste, un peu délaissé, car il y a encore beaucoup à faire pour permettre un véritable élan de tous les composants du monde du secteur social et médico-social.

Je pense et je crois sincèrement avec de la bonne volonté et une politique adaptée au profit du médico-social, que nos usagers et nous-mêmes pourrions espérer des lendemains meilleurs.

Permettez-moi de remercier tous et toutes pour votre bonne collaboration. La tâche n'a pas été toujours facile, ni évidente pour tous. Car cette crise sanitaire nous a obligé à revoir nos attitudes et nos comportements au quotidien.

”



LA COMMISSION SPECIALISEE DE L'ORGANISATION DES SOINS

Elle s'attache plus spécifiquement à formuler des avis sur la politique en matière d'implantation et de financement de l'offre sur le territoire sur les volets hospitaliers et ambulatoires.

Sa mission

Elle formule un avis sur :

- Le projet de schéma régional d'organisation des soins – volets hospitalier et ambulatoire
- Les projets de schémas interrégionaux d'organisation des soins
- Les demandes d'autorisation, de renouvellement, de retrait, de révision d'autorisation ; les projets de décision de maintien de la suspension, de retrait ou de modification d'autorisation
- La politique en matière d'implantation et de financement de maisons de santé, de centres de santé, réseaux de santé et maisons médicales de garde
- Les projets et actions visant au maintien de l'activité et à l'installation de professionnels de santé sur les territoires
- Les projets d'expérimentations dans le champ de l'organisation des soins, concourant à l'amélioration de la qualité et de la coordination des soins
- L'organisation et l'adéquation aux besoins de la population de l'aide médicale urgente et de la permanence des soins, en ambulatoire et dans les établissements de santé
- L'organisation des transports sanitaires et son adéquation aux besoins de la population
- La création des établissements publics de santé autres que nationaux, des groupements de coopération sanitaire et la modification de la liste des centres hospitaliers régionaux
- Les projets de mesures de recomposition de l'offre envisagée par le DGARS
- La politique en matière de contractualisation avec les titulaires d'autorisations et les autres offreurs de services en santé.

Information :

- Renouvellements d'autorisations
- Contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens signés entre le DGARS et les titulaires d'autorisations, les centres de santé, les maisons de santé et réseaux de santé
- Evolution du nombre de professionnels de santé libéraux installés sur les territoires
- Résultats des évaluations et certifications.

Sa composition

La commission est composée de 44 membres

La présidence de la commission



HENRI NAGAPIN PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE L'ORGANISATION DES SOINS

Notre commission a été au cœur des préoccupations du CHU de Pointe-à-Pitre. Après l'incendie du CHU, il fallait un relais aux autres établissements de l'île, établissements publics et privés.

Elle s'est investit sans relâche pour que la Clinique des Eaux Claires prennent le relais sans hésitation, établissement que je dirigeais à cette époque et qui a beaucoup facilité cette complémentarité avec les soignants, la Direction, d'où les différentes conventions qui ont été signées entre les deux établissements sans aucune hésitation face à l'urgence de la situation sanitaire.

Conclusion :
La commission a été satisfaite du déroulé de cette complémentarité entre

établissements au moment de cet incendie inédit, car la continuité et la permanence des soins étaient assurées.

Durant cette période, la commission s'était donné pour mission de réaliser un constat, une analyse de la prise en charge des urgences sur notre territoire.

Nous avons dès lors visité les différents sites des urgences public/privé, y compris à Marie-Galante.

Le constat que nous pouvons faire à ce stade, car nous avons été interrompus par la crise sanitaire : les urgences d'aujourd'hui assurent la continuité des soins, les patients qui ont recours à ces services sont pris en charge.

Les difficultés rencontrées

La mise en œuvre de certaines actions notamment du fait de la crise sanitaire.

Les perspectives pour la commission

- Faire une campagne de communication grand public pour l'orientation des urgences, sur le territoire,
- La médecine de ville doit jouer un rôle d'équilibre dans la prise en charge des urgences et nous devrions impliquer l'URPS.

Cette réflexion sur les urgences devrait aussi nous permettre de porter une analyse sur la prise en charge de la radiologie, des laboratoires toujours dans le cadre des urgences.

Malheureusement, nous n'avons pas porté ce projet à sa conclusion vu que la crise sanitaire a bouleversé notre calendrier.

- Dans nos différents débats, d'autres projets sont en discussion, à savoir :
 - Réflexion sur l'équilibre sanitaire de notre région
 - Réflexion sur les déserts médicaux
 - Réflexion sur la pénurie de spécialistes
 - Réflexion sur les délais trop longs pour l'obtention d'un rendez-vous chez un spécialiste
 - Réflexion sur les maisons de santé
 - Réflexion sur le post séjour en établissement de soins, le retour à domicile
 - Réflexion sur les maladies chroniques.

BILAN DE LA MANDATURE DE LA CSA OCTOBRE 2014 À JUILLET 2021

CSA PLENIERE	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
REUNIONS	1	/	1	2	3	3	3	1
COMMISSION PERMANENTE REUNIONS	/	2	2	/	/	/	6	2
CONFERENCE PRESIDENTS REUNIONS	/	/	/	/	2	4	5	12
THEMATIQUES	Election du président de la CSA Election à la présidence de chaque commission (président+ vice-président)	SNS Outre-mer Nouvelle gouvernance en psychiatrie	SNS CLS Révision du SROS Zonage des médecins Plans Alzheimer et autisme	Evaluation PRS1, élaboration PRS2 (groupes de travail)			COVID Séjour de la Santé	COVID Résolution Bilan de la mandature 2014-2021
ACTIONS	Installation de la conférence et des commissions			Conférence « plaidoyer pour la promotion de la santé »	Emission TV « forum libéral »			
AVIS RENDUS		Désignation des représentants de la CSA à la CNS Rapport annuel sur les droits des usagers 2014	Observations et recommandations de la CSA sur la Stratégie Nationale de Santé – axes stratégiques pour l’Outre-Mer Rapport annuel sur les droits des usagers 2015 Avis sur la permanence des soins dentaires Avis sur la cartographie du nouveau zonage 2016	Définition des territoires de démocratie sanitaire Définition des zones caractérisées par une offre de soin insuffisante ou par des difficultés dans l'accès aux soins pour la profession de médecin	PRS2	Avis sur les rapports annuels sur les droits des usagers 2017, 2018, 2019 Avis sur modification du SROS (PRS2)		
RENCONTRES DES CRSA ANTILLES-GUYANE			Guadeloupe	Guyane	Martinique	Guadeloupe		
FORMATION DES MEMBRES DE LA CSA						1,5 jours formation interne ARS - La CSA et ses CS - Les partenaires de l'ARS (CGSS) - Découverte des différents types de structures médico sociales		Formations EHESP à distance : 3 demi journées : - La démocratie sanitaire - Les déterminants de santé

BILAN DE LA MANDATURE DE LA CSA

OCTOBRE 2014 À JUILLET 2021

CSOS	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
16/12/2014 : Président : Henri NAGAPIN		Vice-présidente : Pr Suzy DUFLO	<i>(plus de vice-présidente depuis mars 2021)</i>					
REUNIONS	1	3	3	2	3	3	3	
THEMATIQUES	Installation de la commission Election de la présidence	Coordination des soins Demandes d'autorisation	Demandes d'autorisation Modification du SROS Projet CIMGUA Les modes de coopération	Demandes d'autorisation	Demandes d'autorisation	Demandes d'autorisation	Demandes d'autorisation	Demandes d'autorisation
ACTIONS					visites d'établissements (Eaux Claire, L'Espérance) visite des sites d'urgence (CHU/CHBT/MG)			
AVIS RENDUS	Autorisations	Autorisations	Autorisations	Autorisations	Autorisations	Autorisations	Autorisations	Autorisations



BILAN DE LA MANDATURE DE LA CSA OCTOBRE 2014 À JUILLET 2021

CSMS	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
15/1/2015	Pdt : Elvire EDOUARD-DURIZOT	Vice-pdt : Dr Roberte HAMOUSIN-METREGISTRE	2/3/ 2018	Pdt : Dr Roberte HAMOUSIN-METREGISTRE	Vice-pdt : Serge DOYON	25/3/2021	Pdt : Serge DOYON	Vice-pdt : Emmanuella SAINT-CLAIR
REUNIONS	/	3	1	/	3	2	1	1
THEMATIQUES		Installation de la commission élection de la présidence Désignation de représentants à la CSOS SROSMS, évolution de l'offre Changement de présidence Gouvernance dans les ESMS Formation des acteurs et des aidants	Accès aux soins et à la santé des personnes handicapées (P. JACOB)		Changement de présidence	Réflexion sur la filière gériatrique Changement de présidence		Changement de présidence
ACTIONS		Séminaire de formation des administrateurs				Mise en place de groupes de travail thématiques		Visite d'EHPAD (3 établissements)



BILAN DE LA MANDATURE DE LA CSA

OCTOBRE 2014 À JUILLET 2021

C S P

CSP	2014	2015	2016
	2/12/2014 : Présidente : Ketty KARAM Vice-présidente : Geneviève BRUNO		
CSP REUNIONS	1	2	/
THEMATIQUES	Installation de la commission élection de la présidence	Enquête Kannari (volet santé) Sargasses Dépistages organisés de cancers (colorectal, sein) CLS Plan régional de vaccination Semaine caribéenne dépistage VIH Gpe/St-M Bus numérique et bus de dépistage	
ACTIONS			

	2017	2018	2019	2020	2021
	14/6/2018 : Présidente : Geneviève BRUNO Vice-président : Jean KASSIS 29/3/2021 : Président : Raoul LEGBA Vice-président : Alain BRAVO				
CSP REUNIONS	1	2	3	1?	2
THEMATIQUES	Santé sexuelle	PRS2 Appels à projets prévention Changement de présidence			Changement de présidence
ACTIONS	Tables rondes avec le Dr Pierre BENGHOZI sur la santé chez l'adolescent (à vérifier auprès de Lionel pour le thème)		Débats : « 1000 premiers jours » « diabésité »		Enquête sur les besoins des membres Formation sur les déterminants de santé



BILAN DE LA MANDATURE DE LA CSA

OCTOBRE 2014 À JUILLET 2021

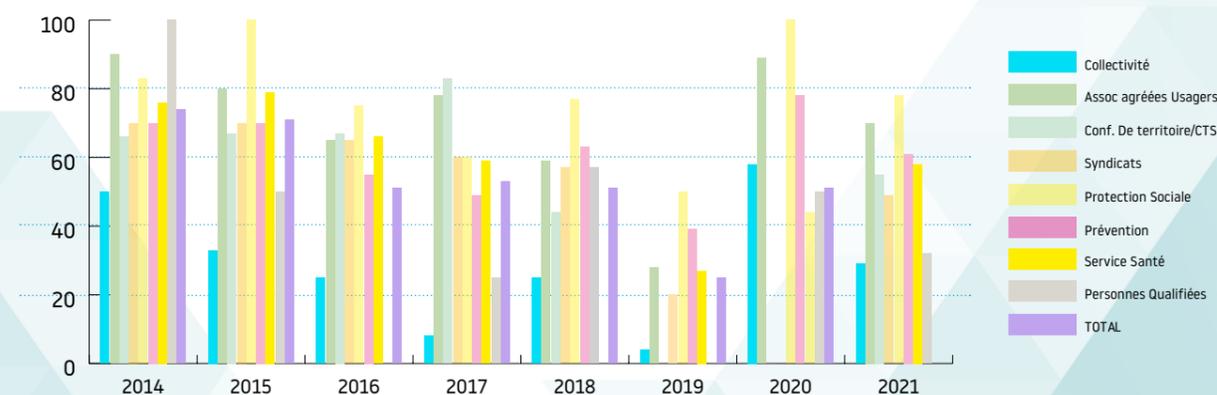
C S D U

CSDU	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
9/12/2014 Président : Jacques HENRY Vice-Présidente : Odile LIN		12 septembre 2017 Présidente : Odile LIN Vice-Présidente : Nicole GALOU				29 mai 2018 Vice-Président : Alain KANCEL (plus de vice-président depuis avril 2021)		
REUNIONS	1	7	4	4	9	8	9	5
THEMATIQUES	Installation de la commission élection de la présidence	Plan de formation des RU des CRUQPC et CVS Transversalité avec les autres commissions Rapport des usagers 2015 Semaine de la Sécurité des patients	GHT Adéquation entre la CSDU et la formation usagers du CTS	Label droits des usagers Changement CISS en URASS Changement de présidence	Points réguliers sur la situation du CHU (incendie) Label droits des usagers Rapports annuels des usagers 2017 et 2018 Changement de vice-présidence	Rapport des usagers 2019	Maison des usagers	Crise COVID Appui aux usagers ou aux représentants des usagers Maison des usagers Plan de communication
ACTIONS	1 rencontre avec les RU Enquête de satisfaction des usagers pris en charge dans des structures sanitaires (décembre 2014)	Reconstruction du CHU Réflexion l'organisation d'une campagne d'information sur l'insuffisance cardiaque et le syndrome coronarien aigu.	1 rencontre avec les RU des conseils de surveillance des établissements Enquête de satisfaction auprès des usagers la qualité de leur prise en charge en EHPAD Participation aux journées santé Participation aux journées caribéennes sur l'insuffisance cardiaque Débat/table ronde : de l'évolution de la démocratie sanitaire aux droits des usagers de la santé et du médico-social Accès aux soins et à la santé des personnes handicapées (P. JACOB)	Changement de présidence Rencontre avec les RU du CHU (suite à l'incendie) 2 débats dans la cadre de la semaine bleue « A tout âge, faire citoyen » dont 1 réalisé en EHPAD : la démocratie sanitaire la bientraitance les directives anticipées Participation à des groupes de travail (EREGIN, semaine de sécurité du patient, PRS2)	2 rencontres avec les RU Rencontre avec l'ARS et 2 sénateurs Conférence : chlordécone/sargasses Formation des RU (gestion des plaintes/inspection-contrôle) Débat : la bientraitance de la personne âgée- promotion des films réalisés par l'ORAQS-971 Séminaire : la fin de vie, si nous en parlions	2 rencontres avec les RU Formation des RU (inspection/contrôle) Atelier « droits des usagers » : la sortie d'hospitalisation, et après ? Intervention lors de la manifestation « les associations et les professionnels de santé au service des patients atteints de cancer » 60ème anniversaire de l'ALEFPA (octobre 2019) : Conférence sur les droits des usagers Colloque organisé par l'EREGIN : Entre la Technique et l'Humain, où se situe le professionnel de santé ? (novembre 2019) Comité Régional du Plan d'Accès aux Soins (CoRéPAS) de Guadeloupe (27 novembre 2019) Tour de France du Numérique 04/12/2019 (participation aux tables rondes)	2 rencontres avec les RU Répertoire des usagers des CDU et CVS Enquête auprès des RU	1 rencontre avec les RU Participation à l'émission 1,2,3 santé Publication d'un livret pédagogique sur le CVS Publication d'une affiche relative au CVS Enquête sur les citoyens et le numérique Publication de fiches sur les droits des usagers Gestion de dossiers divers relatifs à la défense des droits des usagers

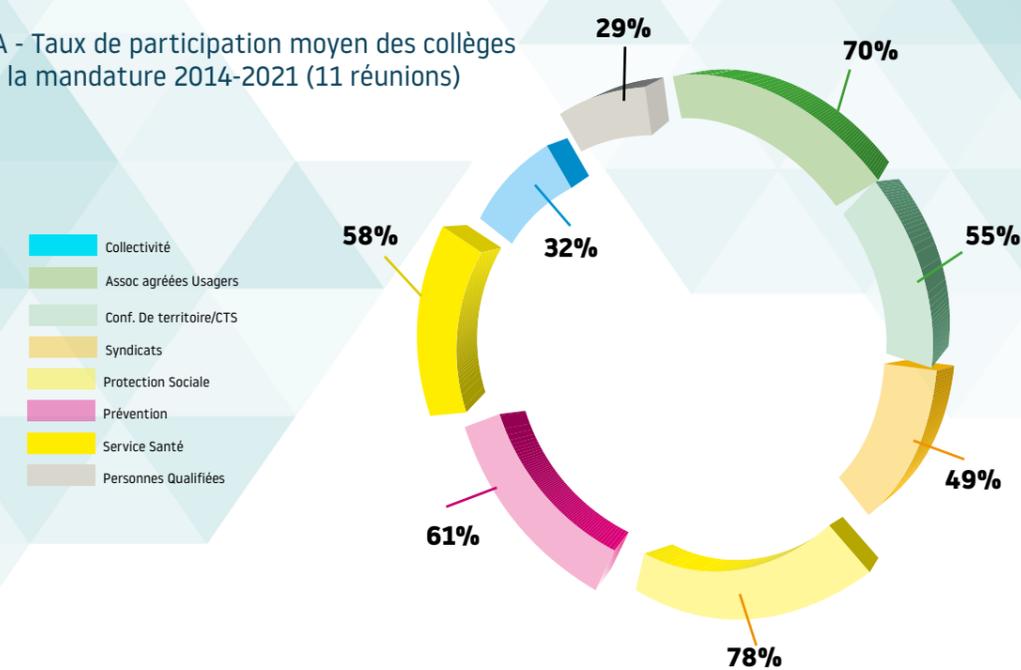
CONFERENCE SANTE AUTONOMIE

Collèges	2014	2016	2017	2018	2019	2020	2021	GLOBAL 2014/2021
Nbr réunions	1	1	2	2	3	1	1	11
1 - "Collectivités"	50%	33%	25%	8%	25%	4%	58%	32%
2 - "Assoc agréées Usagers"	90%	80%	65%	78%	59%	28%	89%	70%
3 - "conf. De territoire/ CTS"	66%	67%	67%	83%	44%		0%	55%
4 - "Syndicats"	70%	70%	65%	60%	57%	20%	0%	49%
5 - "Protection Sociale"	83%	100%	75%	60%	77%	50%	100%	78%
6 - "Prévention"	70%	70%	55%	49%	63%	39%	78%	61%
7 - "Service Santé"	76%	79%	66%	59%	57%	27%	44%	58%
8 - "Personnes Qualifiées"	100%	50%	0%	25%	0%	0%	50%	29%
TOTAL	74%	71%	51%	53%	51%	25%	51%	

Conférence Santé Autonomie Taux moyen de participation par collège et par année sur la mandature 2014-2021



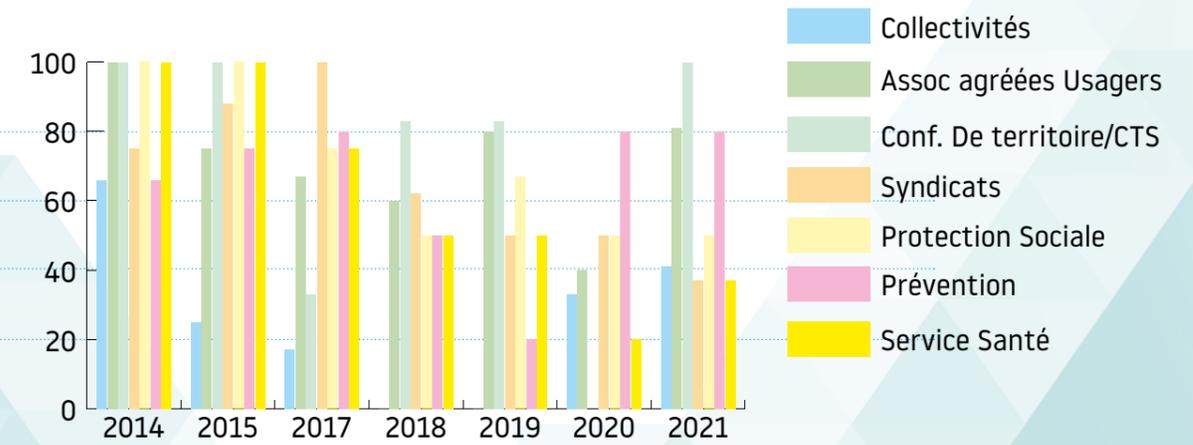
CSA - Taux de participation moyen des collèges sur la mandature 2014-2021 (11 réunions)



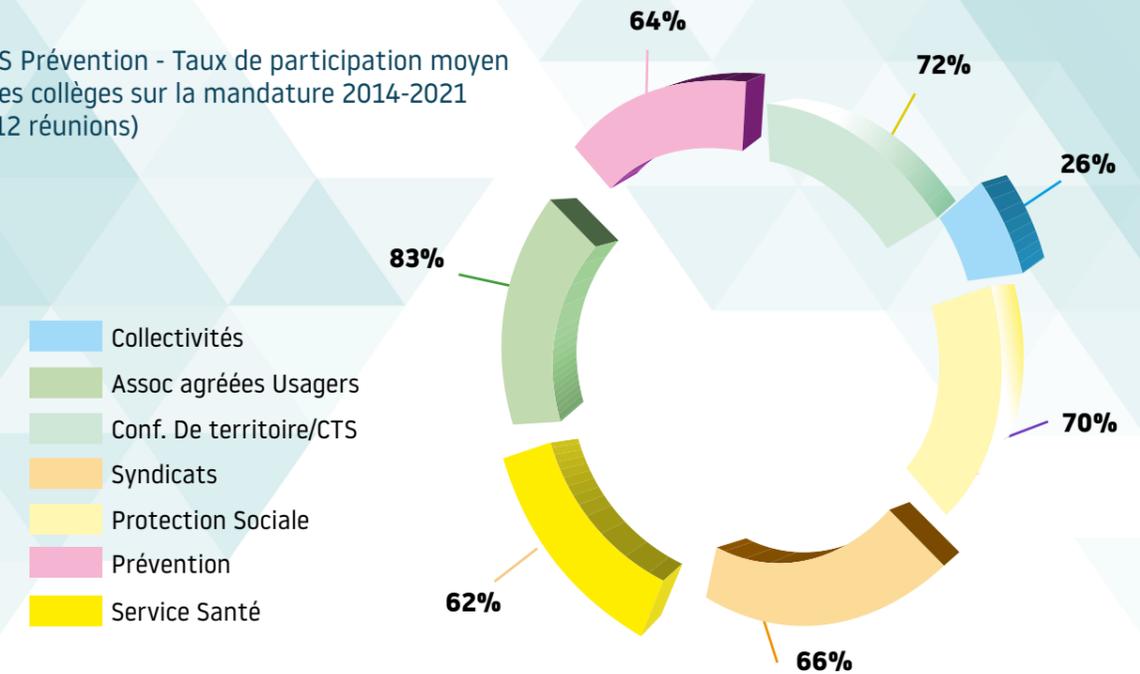
COMMISSION SPÉCIALISÉE PRÉVENTION

Collèges	2014	2015	2017	2018	2019	2020	2021	GLOBAL 2014/2021
Nbr réunions	1	2	1	2	3	1	2	12
1 - "Collectivités"	66%	25%	17%	0%	0%	33%	41%	26%
2 - "Assoc agréées Usagers"	100%	75%	67%	60%	80%	40%	81%	72%
3 - "conf. De territoire/ CTS"	100%	100%	33%	83%	83%		100%	83%
4 - "Syndicats"	75%	88%	100%	62%	50%	50%	37%	66%
5 - "Protection Sociale"	100%	100%	75%	50%	67%	50%	50%	70%
6 - "Prévention"	66%	75%	80%	50%	20%	80%	80%	64%
7 - "Service Santé"	100%	100%	75%	50%	50%	20%	37%	62%
TOTAL	85%	80%	63%	46%	42%	50%	57%	

CS Prévention
Taux moyen de participation par collège et par année
sur la mandature 2014-2021



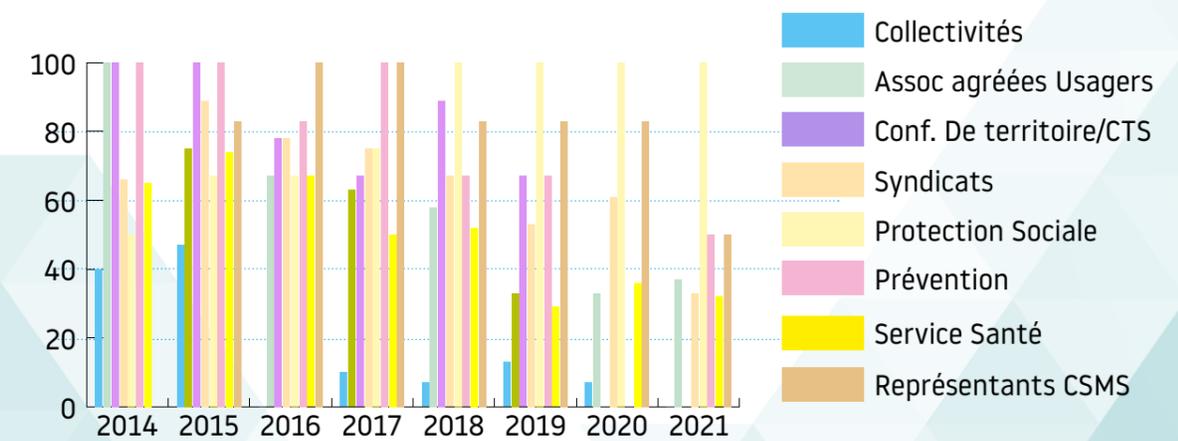
CS Prévention - Taux de participation moyen
des collèges sur la mandature 2014-2021
(12 réunions)



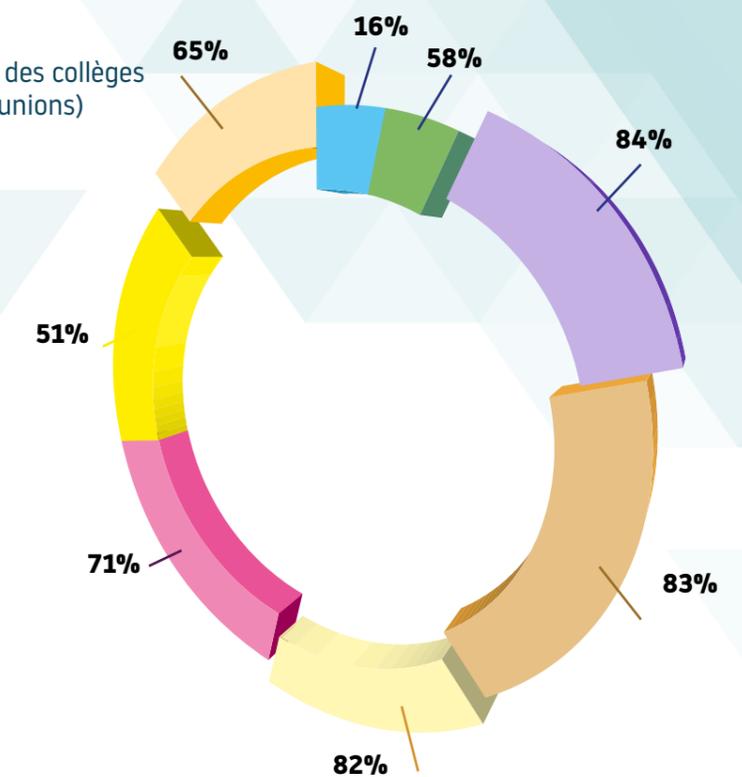
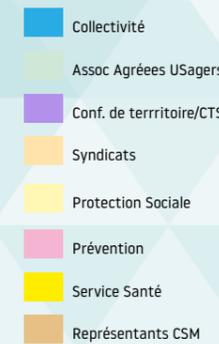
COMMISSION SPÉCIALISÉE ORGANISATION DES SOINS

Collèges	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	GLOBAL 2014/2021
Nbr réunions	1	3	3	2	3	3	3	2	20
1 - "Collectivités"	40%	47%	0%	10%	7%	13%	7%	0%	16%
2 - "Assoc agréées Usagers"	100%	75%	67%	63%	58%	33%	33%	37%	58%
3 - "conf. De territoire/ CTS"	100%	100%	78%	67%	89%	67%			84%
4 - "Syndicats"	66%	89%	78%	75%	67%	53%	61%	33%	65%
5 - "Protection Sociale"	50%	67%	67%	75%	100%	100%	100%	100%	82%
6 - "Prévention"	100%	100%	83%	100%	67%	67%	0%	50%	71%
7 - "Service Santé"	65%	74%	67%	50%	52%	29%	36%	32%	51%
8 - "Représentants CSMS"		83%	100%	100%	83%	83%	83%	50%	83%
TOTAL	68%	79%	67%	59%	58%	42%	39%	32%	

Commission Spécialisée Organisation des Soins
Taux moyen de participation par collège et par année sur la mandature 2014-2021



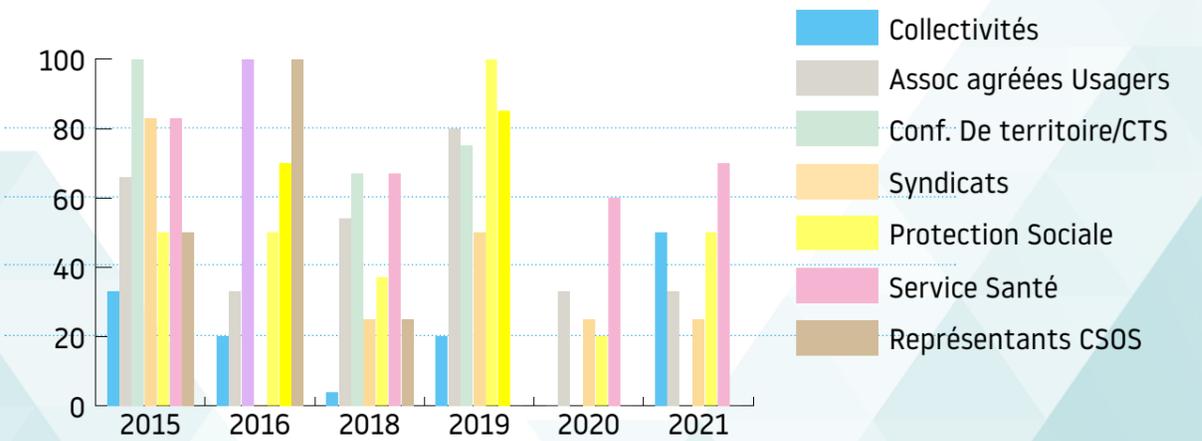
CSOS - Taux de participation moyen des collèges sur la mandature 2014-2021 (20 réunions)



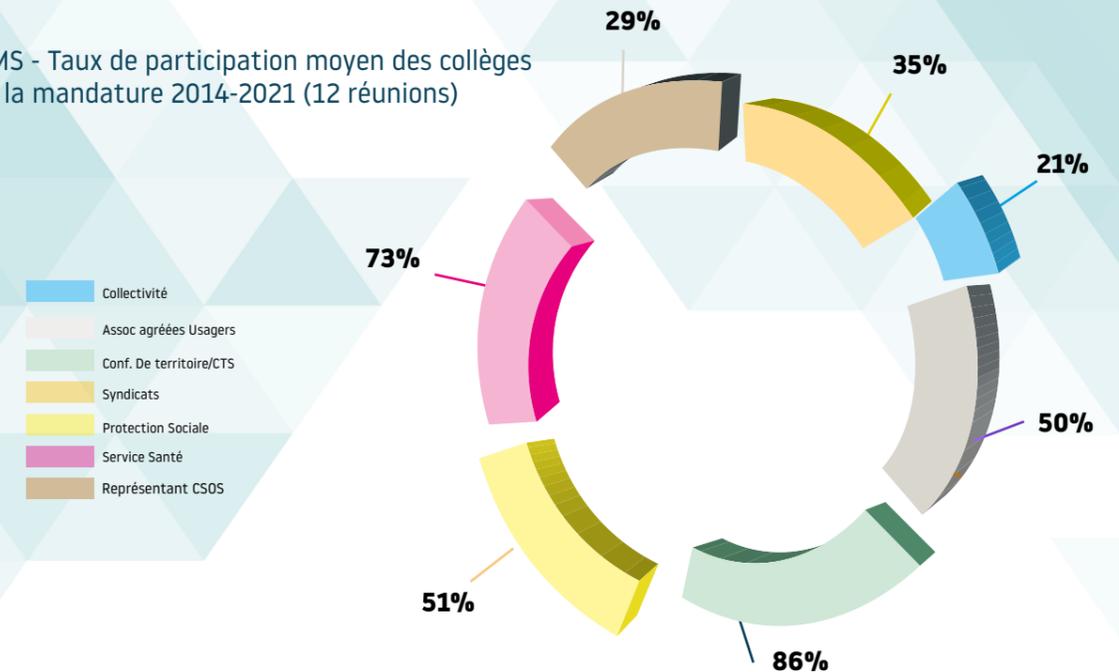
COMMISSION SPÉCIALISÉE ACCOMPAGNEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

Collèges	2015	2016	2018	2019	2020	2021	GLOBAL 2014/2021
Nbr réunions	3	1	4	2	1	1	12
1 - "Collectivités"	33%	20%	4%	20%	0%	50%	21%
2 - "Assoc agréées Usagers"	66%	33%	54%	80%	33%	33%	50%
3 - "conf. De territoire/ CTS"	100%	100%	67%	75%			86%
4 - "Syndicats"	83%	0%	25%	50%	25%	25%	35%
5 - "Protection Sociale"	50%	50%	37%	100%	20%	50%	51%
7 - "Service Santé"	83%	70%	67%	85%	60%	70%	73%
8 - "Représentants CSOS"	50%	100%	25%	0%	0%	0%	29%
TOTAL	67%	50%	49%	62%	37%		

Commission Spécialisée Accompagnements Médico-Sociaux
Taux moyen de participation par collège et par année
sur la mandature 2014-2021



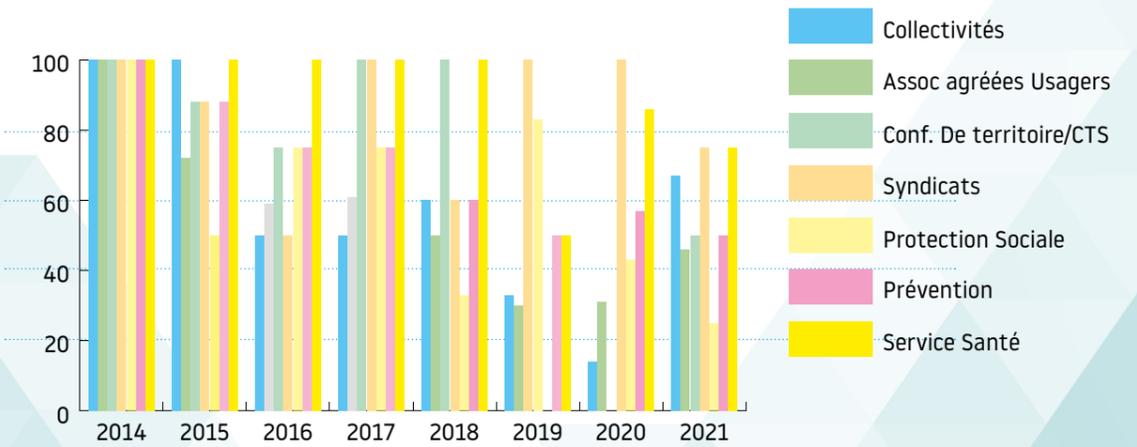
CSMS - Taux de participation moyen des collèges
sur la mandature 2014-2021 (12 réunions)



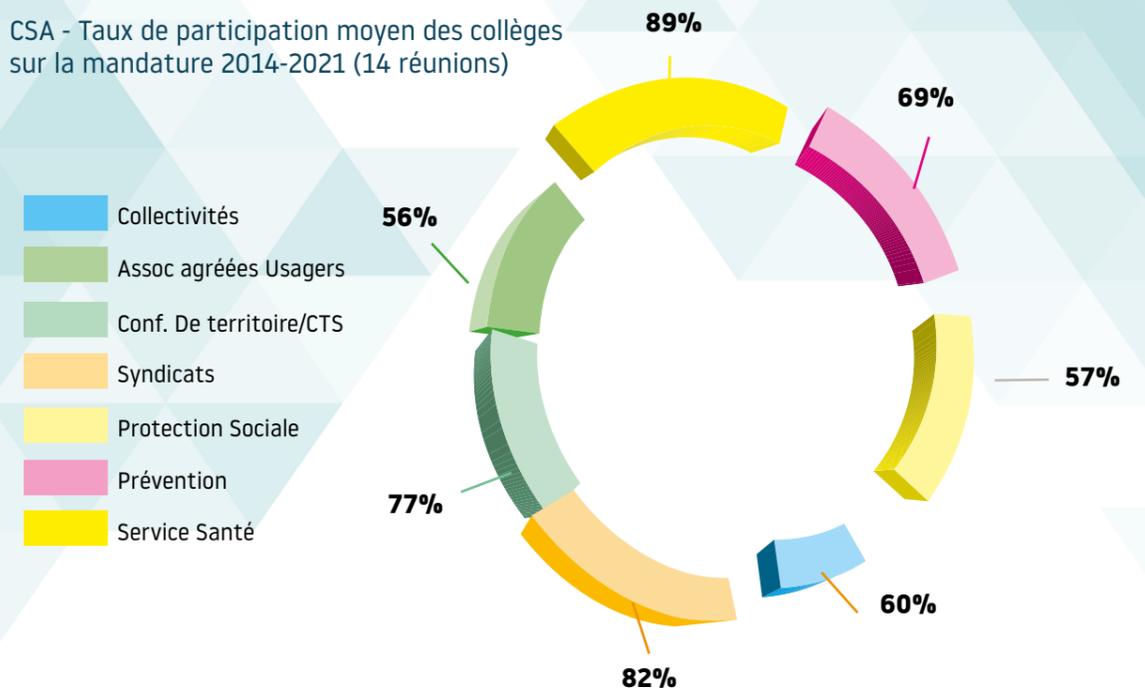


COMMISSION SPÉCIALISÉE DROITS DES USAGERS									
Collèges	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	GLOBAL 2014/2021
Nbr réunions	1	7 (2RU)	4 (1RU)	4	7	8	9(2RU)	5	45
1 - "Collectivités"	100%	100%	50%	50%	60%	33%	14%	67%	60%
2 - "Assoc agréées Usagers"	100%	72%	59%	61%	50%	30%	31%	46%	56%
3 - "conf. De territoire/CTS"	100%	88%	75%	100%	100%	100%		50%	77%
4 - "Syndicats"	100%	88%	50%	100%	60%	83%	100%	75%	82%
5 - "Protection Sociale"	100%	50%	75%	75%	33%		43%	25%	57%
6 - "Prévention"	100%	88%	75%	75%	60%	50%	57%	50%	69%
7 - "Service Santé"	100%	100%	100%	100%	100%	50%	86%	75%	89%
TOTAL	100%	72%	65%	71%	60%	42%	44%	56%	

Conférence Santé Autonomie
Taux moyen de participation par collège et par année sur la mandature 2014-2021



CSA - Taux de participation moyen des collèges sur la mandature 2014-2021 (14 réunions)





 Conférence de la Santé et de l'Autonomie
Guadeloupe
Saint-Martin
Saint-Barthélemy

**Agence Régionale de Santé Guadeloupe,
Saint-Martin et Saint-Barthélemy**
Rue des Archives - 97113 Gourbeyre

0590 80 94 94

www.guadeloupe.ars.sante.fr

.....

Conférence de la Santé et de l'Autonomie

secrétariat des instances

0690 28 72 66

0690 29 14 56

ars971.democratiesanitaire@ars.sante.fr

Références législatives :

- Loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients et aux territoires
- Art L.1432-4 du Code de la Santé Publique